

COMPTE RENDU

COMITE DIRECTEUR DU 6 DECEMBRE 2008

ORDRE DU JOUR

- 8 h : Réunion des commissions
9 h : Début de séance du comité directeur
1. Comptes rendus des commissions – Tour de table
 2. Point financier :
 - _ Budget 2008 : réalisé
 - _ Point sur les licences
 - _ Construction du budget 2009
 3. Point assurances : présence de Caroline Cognet Renard – Air Courtage
 4. Harmonisation des licences : résultat des investigations
 5. Commission médicale : formation escortes
 6. Statuts et règlement intérieur : dernières modifications **VOTE**
 7. Orientation du projet politique suite la réunion du Bureau de Quiberon
 8. Commissions compétitions : clubs organisateurs, calendriers, règlements **VOTE**
 9. Approbation du compte rendu du 4 octobre 2008 **VOTE**
 10. Licences en ligne : premiers résultats
 11. Point site internet : état d'avancement des travaux
 12. Point d'information sur les affiliations / radiations clubs et écoles

Présents :

Comité Directeur : BENINTENDE Jean Claude, BONNENFANT Kevin, BOURDEAUX Jean-Philippe, BRAEMS Pierre, CANTENOT Pascal , FAUCHIER Jeff ,GENSAC Véronique, IZOARD Franck , KAUFFMANN Rémy, LACOUR Vincent, MESSMER Jean Claude, SENAC Thomas, VARNER Marion

Direction Technique Nationale : GOUESLAIN Yves

Liges : ALEXANDRE Jean-François, GILLES Yves,

Invités : CHEVALIER Christian, LEBERTOIS Monique, COGNET RENARD Caroline (Air Courtage)

Secrétariat : MAUREL Sophie, MARCHESE Brigitte

Excusés : BLANC Olivier, DESSAINT Hubert , DUCHESNE DE LA MOTTE François, ESTIENNE Cédric, EVRARD Jérôme, FERRERI Jérôme, MARCK Philippe, OLIVIER Muriel, PRIEUR Henri, SORREL Jérôme, VIEUX Gérard

Pouvoirs : de MARCK Philippe à BRAEMS Pierre
de DUCHESNE DE LA MOTTE François à KAUFFMANN Rémy
de EVRARD Jérôme à KAUFFMANN Rémy
de DESSAINT Hubert à CANTENOT Pascal

Les participants, accueillis par le Président et le Secrétaire Général, sont invités à un premier tour de table

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

✠ Ligue d'Auvergne (intervenant Jean François Alexandre)

Le parapente y connaît une baisse d'effectifs. L'assemblée générale est fixée au 31 janvier 2009. Lors des A.G de ligues ou de cdvl, ce sont souvent des cadres techniques qui représentent la fédération. Jean-Claude Messmer estime que c'est plutôt le rôle des élus, mais il s'avère que leur disponibilité n'est pas toujours évidente.

✠ Ligue Languedoc Roussillon (intervenant Yves Gilles)

Ce dernier confirme que les licenciés sont sensibles à la présence d'élus lors de leurs assemblées générales pour évoquer en direct leurs problèmes et actualité.

Parmi les chantiers en cours, l'initiative « 100 voiles pour décoller », l'achat un véhicule 9 places, et un appel d'offres récent auquel 8 constructeurs de parapente ont répondu

✠ Commission financière (intervenant Monique Lebertois)

L'analyse intermédiaire réalisée en septembre 2008 (en comparaison de 2007) a révélé une baisse de 10,50 %, due à un mois de retard de saisie dans les licences. La synthèse au 30 novembre affiche un équilibre retrouvé. Un autre point sera fait fin décembre et un déplacement effectué à Nice fin février, début mars 2009. La commission financière est à la disposition du comité pour examiner toute requête ou réclamation.

✠ Commission Vie Associative (intervenant Jean Claude Messmer)

La commission qui s'est réunie fin octobre a dépouillé les questionnaires remis aux clubs avec un taux de retour de 40 %. Un article dans le Vol Passion de décembre détaillera les conclusions. Trois axes majeurs se dégagent :

- Un Besoin de reconnaissance des actions des clubs et leur valorisation notamment via la communication
- L'absence des écoles de clubs dans le milieu associatif (flagrante lors du rassemblement des moniteurs, dont la prochaine édition se déroulera selon Pierre Braëms un week-end)
- Le souhait d'une remise de médaille Jeunesse et Sports aux plus méritants, lors des assemblées générales.

Des propositions concrètes seront faites au prochain comité directeur.

✠ Commission compétition kite (Rémy Kauffmann)

La compétition kite, eau et neige, est très prospère, contrairement à d'autres domaines tels que la structuration du chantier des sites, l'identification des besoins des ligues et la jeune inexpérience des clubs. Un effort de communication semble indispensable. La clôture du budget 2008 n'est pas encore réalisée que se pose déjà l'élaboration du budget 2009. Le kite terrestre est inexistant en France bien que sa compétition commence à se développer, alors qu'elle est déjà très florissante en Suisse et en Allemagne.

Une compétition de freestyle est programmée au col du Lautaret en janvier 2009. Réservée à une élite, elle ne constitue pas un événement fédérateur, contrairement à la longue distance bien plus prisée. Jean Claude Bénintende insiste cependant sur une nécessaire mobilisation, ne serait-ce qu'en raison de l'implication du partenaire AlpEnergie.

Il est évoqué l'OPA éventuelle de la Fédération Française de Voile sur le kite et le manque de communication du bureau directeur sur le sujet, vis-à-vis des licenciés. Une forte absence des clubs a d'ailleurs été constatée lors du dernier rassemblement des moniteurs. Le Directeur technique national rappelle que les 4 délégations actuelles (plus celle demandée pour le speed riding) sont en cours de renouvellement. On a su officieusement au début de l'été que la FFV avait demandé la délégation du kite, au cours d'une approche plus politique que technique. Une rencontre a eu lieu début juillet entre Jean Claude Bénintende, Yves Goueslain et le Président du CNOSF. La décision du ministère interviendra en cette fin d'année. Un entretien a été demandé au Secrétaire d'état, Bernard Laporte. La confiance est de mise car aucune carence n'a jamais été constatée à l'encontre de la FFVL. Toutefois, le respect de la confidentialité est rappelé par le Président aux membres du comité directeur, lesquels se doivent d'observer un devoir de réserve notamment sur les divers forums de discussion.

✠ Commission Handi (intervenant Jeff Fauchier)

174 biplaceurs ont été sensibilisés à ce jour. Le stage expérimental en kite solo a été jugé dangereux et donc réservé à une élite. Le partenariat avec Hobicat n'est pas renouvelé, mais les catakites restent opérationnels sur la côte Atlantique et le bassin méditerranéen. Yves Parlier reste partenaire dans la communication et 5 stages en parapente solo sont en cours.

✠ Formation parapente/ commission des écoles/ Rassemblement des moniteurs
(intervenant Pierre Braëms)

La commission des écoles est composée du collège OBL et du collège des écoles associatives. Il a été constaté une légère baisse du nombre d'élèves en initiation (d'où un appel à la vigilance), parallèlement à un étalement plus continu dans le temps de l'apprentissage. Les clubs enregistrent une hausse de leur activité, ce qui atteste d'un développement de la formation au sein des équipes de moniteurs.

L'harmonisation des formations régionalisées fonctionne bien, le bilan est globalement positif. Les OBL, partie intégrante du mouvement sportif, méritent donc d'être soutenues.

✠ Commission Technique et Sécurité (intervenant Marion Varner)

- 90 accidents ont été enregistrés en parapente entre septembre et octobre 2008, ce qui est énorme. Les incidents ne sont apparemment pas liés à la qualité du matériel mais plutôt à des erreurs humaines.
- Le labo test affiche de bons résultats financiers avec plus de 60 000 € de recettes et 55 000 € de dépenses, hors dotation du ministère, hors coûts d'assurance, de location d'archivage et de secrétariat. Un hommage est rendu à Vincent Teulier pour son dévouement
- La norme européenne a été reconnue par la DGAC allemande
- Le stockage des ailes, obligatoire pendant une durée de 5 ans, représente un coût mensuel de 230 € TTC multiplié par 2 containers. Une solution plus économique sera proposée prochainement au Bureau Directeur

☞ Intervention de Vincent Lacour

- Un article sera consacré aux incidents de vol dans le Vol Passion de décembre, incidents qui devront avoir leur place également sur le site internet en cours. Des documents pertinents comme le flyer de secours d'Annecy se sont révélés très efficaces en matière de prévention.

✠ Commission espaces de pratique / Trésorerie (intervenant Thomas Sénac)

Une convention nationale entre la FFVL et la Ligue de protection des oiseaux sera signée officiellement en mars 2009 à Clermont-Ferrand.

L'actualisation de la base de données des sites de vol est au point mort. Les manches à air et les panneaux auto-collants de sites de vol sont des chantiers à poursuivre. Les versements aux ligues ont été effectués tôt cette année. L'appel à projets pour investissements a été lancé auprès de ces dernières mais un retard a été constaté sur le kite et le delta.

Rémy Kauffmann souligne que ces problématiques devraient transiter directement par les ligues. Yves Gilles attire l'attention sur le manque de réactivité du CNK et en tout cas l'absence de définitions des priorités qui amènent les demandeurs à s'adresser à d'autres instances dont la fédération. Yves Goueslain précise que le circuit privilégié reste le recours aux organes déconcentrés notamment en matière de traitement des demandes de subvention. Même si la verticalité s'avère parfois inefficace au quotidien, les deux approches restent complémentaires.

✠ Comité national delta (intervenant Jean Philippe Bourdeaux)

Les assises nationales du delta se sont tenues les 15 et 16 novembre, aboutissant à un nouvel organigramme :

Président : Cédric Estienne (succédant à Jean Louis Debiée, créateur du CND)

Trésorier : Jean Philippe Bourdeaux

Secrétaire général : Benoît Lion

Deux nouvelles écoles se sont créées, une autre a fermé ses portes mais a été reprise par un club.

Les réunions préparatoires pour le mondial 2009 à Laragne ont débuté, donnant un nouvel élan à la communication.

Jean Philippe qui est aussi président du Cdvl Drôme Ardèche, annonce la tenue de son assemblée générale le 17 janvier au pied du Mézenc, en Ardèche.

En février 2009 aura lieu le renouvellement ou pas du « haut niveau » en delta et Yves Goueslain souligne que les critères ne sont plus vraiment remplis : problèmes de structuration et de volume d'entraînement, baisse de fréquentation,...En l'absence de reconnaissance ministérielle, le financement du haut niveau va devenir épineux car il ne sera pas pris en compte dans la convention d'objectifs.

L'absence d'implication du CND dans l'organisation du pré-mondial du delta en 2008 a servi de leçon et abouti à une prise de conscience bénéfique pour l'édition 2009.

La CTS attire l'attention sur l'absence répétée de Frédéric Pignet sur des questions de sécurité...

✠ Commission compétition parapente (intervenant Kevin Bonenfant)

La réunion préparatoire prévue le 7 décembre a été annulée faute de participants. Le programme se poursuit sur le même schéma qu'en 2008 avec un certain flottement dans l'animation et un léger retard dans l'avancement du calendrier.

✠ Commission informatique (intervenant Kevin Bonenfant)

150 000 € de licences en ligne ont été vendus au 6 décembre (soit environ 4000 € par jour)

✠ Commission communication (intervenant Véronique Gensac)

Le Vol Passion de décembre est bouclé, Nouv'ailes tient son rythme mensuel avec des rubriques diversifiées, la révision du site internet se poursuit. Par ailleurs les demandes de BIA sont en constante augmentation.

✠ Secrétariat (intervenant Sophie Maurel)

La saisie des licences 2008 a été bouclée fin octobre grâce notamment à l'embauche d'une personne en CDI. La saisie 2009 a débuté.

Les comptes à fin novembre ont été rendus grâce à la diligence de Stéphanie.

Magali et Marylin ont bien assuré leur mission respective sur les commissions formation. Claude est concentrée sur les assurances tandis que les chantiers assurés par Brigitte en matière de communication se développent. Un renfort dans l'équipe est prévu notamment jusqu'à l'assemblée générale au mois de mars. Les effectifs seront donc portés au nombre de 9.

POINT ASSURANCES AVEC AIR COURTAGE (intervenant Caroline Cognet Renard et Karen, juriste)

La FFVL est en phase d'appel d'offres à courtier et compagnies d'assurance (le courtier étant un mandataire du client vis-à-vis des compagnies d'assurances qui règlent les dommages). En tant qu'indépendant, le courtier est soumis à une réglementation européenne très stricte.

Air courtage est également, depuis 2004, courtier de l'UFEGA qui est une association loi de 1901 regroupant des fédérations.

Rappel réglementaire : le code du sport impose tous les 4 ans un appel à la concurrence en matière d'assurances. La fédération a l'obligation de proposer une assurance individuelle accident à ses licenciés et une assurance responsabilité civile à tous les bénévoles intervenants.

L'objectif d'une adhésion à l'UFEGA est la mutualisation des besoins tout en préservant la spécificité de chacun et la liberté de contrat individuel. Le but est de lisser les variations de sinistres à primes en regroupant les moyens.

Le fonctionnement est le suivant : chaque année l'UFEGA tient une assemblée générale, le bilan technique de chaque fédération est ainsi passé en revue, aboutissant à l'examen de nouvelles garanties au sein du tronc commun et à la présentation des améliorations souhaitées (ex : l'évolution vers une multi-activité avec RC unique). L'élaboration du cahier des charges détermine le choix des compagnies à consulter.

L'UFEGA propose à ce jour 4 garanties : la RC aérienne, l'I.A, la protection juridique et l'assistance rapatriement (avec la liberté pour chaque fédération de choisir au sein des garanties, les montants couverts). Concernant l'I.A, 4 contrats différents sont à ce jour proposés, 1 par fédération adhérente, ce qui confirme la possibilité d'indépendance relative.

La mission du courtier consiste à entretenir la solidarité, la concertation, et la réactualisation du rapport sinistres à primes chaque année. L'examen de la nature des sinistres est effectué 2 fois par an pour chaque fédération.

Il est demandé à Caroline Cognet de rédiger un bref argumentaire à mettre en ligne sur le site internet FFVL

Rejoindre l'UFEGA permettrait de faire baisser les tarifs et de mieux concurrencer la FELA (dont les cotisations chez Verspieren pour les monoplaces ont diminué).

Complément d'information : le kite bénéficie de l'agrément aérien dans la mesure où il fait partie de la FFVL. Peu d'accidents sont répertoriés à ce jour. A noter également que le billet de transport n'est pas imposé à l'UFEGA.

Un vote est proposé pour rejoindre l'appel d'offre à compagnies d'assurances lancé par l'UFEGA pour les 3 ans à venir. Protestations de Vincent Lacour, Véronique Gensac et Kevin Bonnenfant qui réclament davantage d'éléments pour alimenter la réflexion : statuts de l'UFEGA, obligations engendrées par l'adhésion à cette association...

Il est souligné à cette occasion un problème de fonctionnement et de circulation de l'information entre la commission des assurances et le comité directeur.

L'assemblée générale de l'UFEGA ayant lieu le 15 décembre, il est proposé de demander dès le lundi 8 décembre à la commission des assurances de donner son avis sur la question et de reporter le vote envisagé sur place par un vote électronique , et ce avant le 20 décembre. Renseignements pris dans la foulée : l'UFEGA ne demande pas de cotisation d'inscription , mais seulement une lettre d'intention au moment de l'adhésion. Si ce choix se concrétisait, Jean Claude Bénintende serait le représentant de droit de la FFVL.

HARMONISATION DES LICENCES : RESULTATS DES INVESTIGATIONS

(intervenant Franck Izoard)

solution 1 :

On « **lisse par le haut** » en faisant ce que l'on a imaginé jusqu'à maintenant. C'est-à-dire que l'on amène l'ensemble des cotisations delta-parapente -kite vers une quarantaine d'euro sur 2 ou 3 ans, à l'exception du cerf-volant

solution 2 :

On « **laisse les écarts tels quels** » et on augmente comme on l'a toujours fait. Pour 1 euro donné par un parapentiste la fédération a dépensé 1.30euro
Pour 1 euro donné par un kiteur la fédé a dépensé 2.45euro
Soit un rapport de 1.88 !

solution 3 :

On « **lisse en fonction de ce que l'on donne** »

Le principe est simple : le budget de la fédération doit être monté de telle façon, que le rapport dépense/recette soit le même pour les 2 disciplines principales, kite et parapente .

En gros cela veut dire que l'on devrait **dépenser environ 1.54 euro pour 1 euro donné** par le licencié parapentiste ou kiteur.

Ou dit autrement (**en se basant sur le budget réalisé en 2007**), on aurait dû dépenser :

- 1 262 KE pour les parapentistes au lieu de 1 073 KE soit un delta de + 190 KE env.
- Et 321 KE pour les kiteurs au lieu de 513 KE soit un delta de – 190 KE env.

Selon Pierre Braëms, les cotisations ne sont pas forcément adaptées aux pratiquants et envisager un pot commun est un problème délicat. Il serait peut-être utile de faire apparaître toutes les composantes de la licence y compris la cotisation ligue, la cotisation club...et de faire définir par le comité directeur les orientations pour les mois à venir.

Yves Gilles rapporte la colère sur le terrain des kiteurs qui ne voient pas de retour en termes d'équipements et d'aménagements de sites.

Pierre Braëms objecte l'absence de projets du kite et propose de favoriser plutôt la transversalité, à travers des passerelles entre disciplines.

Thomas Sénac penche pour une harmonisation en fonction des orientations politiques et non en fonction de critères financiers.

Pascal Cantenot propose une approche marketing, consistant à identifier les besoins des licenciés en fonction du projet politique à venir et à développer l'action pédagogique sur le rôle de la Fédération

Franck Izoard conclut sur le problème de l'amalgame entre la licence et l'assurance notamment dans l'esprit des kiteurs.

COMMISSION MEDICALE : FORMATION DES ESCORTES (intervenant Yves Goueslain)

Le Ministère exige de disposer d'une liste de personnes formées pour accompagner les contrôles anti-dopage. A cet effet, des formulaires sont à remplir par les membres du comité directeur et à communiquer au Ministère qui a déjà été destinataire de la liste des manifestations pour lesquelles la FFVL souhaite des contrôles (3 à ce jour pour 2009).

Une procédure à lire est remise aux participants présents, dont la mission pédagogique dans ce cadre précis est très importante.

Yves Goueslain attire l'attention sur le fait que 80 % des licences de kite ne renseignent pas la partie consacrée au certificat médical. Le DTN proposera à la décision du Bureau Directeur, en collaboration avec le médecin fédéral, une procédure simplifiée permettant aux licenciés de répondre plus aisément à cette obligation (sur la licence papier, comme en ligne)

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR : DERNIERES MODIFICATIONS (intervenant Christian Chevalier)

- Règlement intérieur : on parle à présent d'**activité** du vol libre et des 4 **disciplines**
- Concernant les OBL, elles doivent désormais toutes signer la charte pour être agréées, y compris les écoles de kite ,depuis cet automne
- Statuts : 2.1.2 : Rôle de l'AG : 4 votes sont actuellement prévus, faut-il les réduire ??
- Délivrance des licences : il se pose le problème des licences pratiquants qui ne devraient plus être délivrées par les écoles ,suivant décision du comité directeur du 06/10/08. Ce projet de modification ayant provoqué une levée de boucliers notamment au sein des écoles de kite, surtout dans les DOM-TOM, la question doit être donc ré-examinée.

Refonte des Statuts et du Règlement intérieur :

→ L'extrait de l'article 1.3.1 Licences figurant actuellement dans les Statuts sera modifié comme suit :

« la licence est délivrée au titre de l'une des catégories suivantes : non-pratiquant, pratiquant, élève » (suppression des mentions acrokite, élève année, élève 7 jours, élève groupe jeune)

→ L'extrait de l'article 1.3.1 Licences figurant actuellement dans les Statuts bascule dans le règlement intérieur, soit :

« les licences pratiquant et non pratiquant sont réservées aux associations et clubs écoles, et aux seuls dirigeants et encadrants techniques des organismes à but lucratif » ,

Ce paragraphe sera modulé par des textes rédigés conjointement par Yves Goueslain, Pierre Braëms et Christian Chevalier sur certaines spécificités et soumis au prochain comité directeur en février 09 :

- Pour les écoles de kite, la possibilité de délivrer des licences « pratiquant »
- Pour les écoles de parapente /delta, la possibilité de délivrer un complément de licence pour les primo-pratiquants ayant validé le brevet initial vert, sur site connu et en air calme

Vote : OUI A L'UNANIMITE

ORIENTATION DU PROJET POLITIQUE SUITE A LA REUNION DU BUREAU

A QUIBERON (intervenant Pascal Cantenot)

Une réunion stratégique du Bureau directeur a eu lieu en octobre à l'Ecole nationale de voile à présent dirigée par Serge Agreke, avec pour objectif l'élaboration des grands projets fédéraux pour la prochaine olympiade.

Parmi les grandes lignes :

- Événementiel : se concentrer sur les événements majeurs, et détacher un conseiller technique sur chaque événement
- Organes déconcentrés : un état des lieux a été commandé à la DTN sur les points forts et les points faibles de l'organisation actuelle ainsi que sur son poids économique. Cette mission pourrait durer un an, vu l'importance du chantier.
- Objectif des disciplines :
 - o cerf-volant : attirer davantage de public jeune et assurer la formation des enseignants

- Kite : encadrer la compétition, faire accéder la discipline au « haut niveau » et accompagner la progression des licenciés dans les clubs
- Delta : recruter davantage de licenciés, notamment au sein des autres disciplines de la fédération et accompagner le CND dans ses missions
- Parapente : créer un comité national de parapente (CNP)
- Speed-riding : accompagner l'implantation des sites et la qualification professionnelle

(La suggestion d'un nouveau nom de baptême pour la fédération a été suggéré : FFAG : fédération française d'aéroglysse...)

L'avenir de la fédération se décline en trois grands axes :

- Aborder le fonctionnement de la fédération en tant qu' entreprise, en termes de gestion et dégager les moyens en fonction des objectifs et du développement
- Trouver des partenaires
- Faire des économies d'échelle

A cela se rajoute un chantier transversal proposé par Vincent Lacour, qui est la sécurité interdisciplinaire en brisant notamment l'omerta sur l'accidentologie. L'accent sera mis régulièrement dans Vol Passion sur le sujet.

COMMISSIONS COMPETITIONS : CLUBS ORGANISATEURS, CALENDRIERS, REGLEMENTS (intervenants Kevin Bonnenfant et Rémy Kauffmann)

☒ Championnat de France de parapente : 21/28 juin 2009 à Val Louron : un candidat : le cdvl des Hautes-Pyrénées, (Kevin Bonnenfant étant directeur d'épreuve)

Vote : OUI A L'UNANIMITE

☒ Règlement du championnat de France de snowkite , open distance :

Vote : OUI A L'UNANIMITE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CD DU 04/10/08

Vote : OUI A L'UNANIMITE

BILAN FINANCIER (intervenant Thomas Sénac)

Le bilan financier fait apparaître une augmentation de 5,1 % des licences par rapport à 2007 soit au 30 novembre 33 944 licenciés. Les actions en cours doivent être rapidement soldées pour permettre la clôture comptable.

Une baisse des aides ministérielles est prévisible, surtout si le haut niveau delta disparaît (entraînant la suppression de 31 000€). Par contre, le partenariat avec AlpEnergie sur 18 mois dégagera un montant de 70 000 € en 2009 pour le kite.

Réunion budget 2009 : une réunion spécifique aura lieu le 17 janvier 2009, finalement à Lyon. Tous les responsables d'activités, du médical et des filières seront entendus individuellement sur leurs propositions chiffrées, basées sur le prévisionnel 2008 réduit de 10 %.

LICENCES EN LIGNE : PREMIERS RESULTATS (intervenant : Kevin Bonnenfant)

1500 licences ont été vendues en 2 mois pour un montant de 150 000 euros. Pierre Braëms souligne que les écoles semblent satisfaites de l'outil

SITE INTERNET : ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX (intervenant Pascal Cantenot et Brigitte)

L'arborescence fédérale a été revue et devrait être prochainement validée. Des points importants restent en suspens :

- La suppression du bloc de droite pour y placer carte de France et publicité (en intégrant donc la Technique et Sécurité dans l'arborescence générale)
- La mise en application d'une carte de France interactive, réclamée par tous les acteurs
- La page vitrine des disciplines qui n'a pas été conçue de manière structurée par les responsables des disciplines, malgré quelques suggestions diverses

POINT D'INFORMATION SUR LES AFFILIATIONS/RADIATIONS CLUBS ET ECOLES


Du retard ayant été pris dans l'ordre du jour, Sophie Maurel enverra la liste de ces structures par email aux participants et le point sur les radiations aura lieu lors du prochain comité directeur

DIVERS (intervenant Jean Claude Bénintende)

Les manches à air seront modifiés, suite à des remarques, avec donc :

- Des œillets plus larges
- Une queue rouge (le bleu étant invisible en l'air)

Fin des débats à 17 H 30

 Prochain comité directeur le 14 février 2009 à Lyon 